

Feuille de route 2007-2009 pour le Dialogue social européen dans l'administration nationale et européenne

PROJET TUNED- 2 juin 2006

1. Introduction

La feuille de route pluriannuelle décrit la stratégie et les objectifs que nous souhaitons atteindre, ainsi que les thèmes sur lesquels nous souhaitons réagir conjointement. Elle porte sur un nombre limité de sujets afin d'atteindre des résultats de qualité et de ménager un espace suffisant pour d'autres questions à inclure si nécessaire, et avec l'accord des deux parties. Elle doit refléter les priorités actuelles des syndicats et de l'EPAN¹ et doit être intégrée dans le programme de travail des deux parties.

2. Objectifs

Le dialogue social européen dans le secteur de l'administration nationale et européenne visera à renforcer les possibilités offertes aux partenaires sociaux d'influencer les évolutions futures en relation avec l'emploi et les réformes en cours dans ce secteur, ainsi qu'à articuler différents niveaux de dialogue social (européen, national, régional et local). Il visera en particulier à :

- promouvoir des administrations de qualité basées sur des valeurs de responsabilité, de démocratie participative, de transparence, d'égalité d'accès, d'équité et de responsabilité sociale;
- soutenir la dimension d'administration publique nationale de la stratégie européenne pour l'emploi et la croissance (EES) dans le but d'examiner les questions en relation avec l'emploi et d'élaborer des pratiques de travail modernes, adaptées aux besoins des employeurs et des employés du service public, ainsi que de leurs usagers;
- organiser des activités visant à renforcer le dialogue social entre les organisations d'employeurs et syndicales au sein de l'administration nationale dans les États membres de l'UE et les pays candidats à l'adhésion;
- développer des contributions communes dans le dialogue social intersectoriel;
- se pencher sur des initiatives de la Commission européenne dans le domaine de la politique de l'emploi et d'autres politiques ayant un impact sur le secteur, par exemple, un meilleur calendrier de réglementations, des directives sur les services, le suivi du Livre blanc sur les SGI, les partenariats public-privé;
- partager des expériences et promouvoir la mise en œuvre des directives sociales de l'UE dans la fonction publique (par exemple, temps de travail, droits d'information et de consultation, égalité et non-discrimination);
- participer au Directeurat pour la gouvernance publique et le développement territorial (GOV) de l'OCDE.

¹European Public Administration Network (réseau d'administration publique européen): dénomination actuelle du réseau informel des directeurs généraux de l'administration publique de l'UE.

3. **Thèmes:** Les thèmes suggérés sont les suivants:

Stratégie pour l'emploi et la croissance

- Analyse conjointe du rôle des administrations publiques et des investissements publics dans la stratégie européenne pour l'emploi et la croissance européenne (EES) et de la méthode ouverte de coordination (MOC)
- Définition d'objectifs et recommandations communs devant servir de référence pour les partenaires sociaux au niveau national en se concentrant, par exemple, sur les points suivants:
 - ✓ administrations vieillissantes: mesure préventives pour conserver l'expertise de la fonction publique, par exemple, régimes de retraite graduelle; recrutement et rétention des jeunes travailleurs; discrimination en fonction de l'âge;
 - ✓ égalité entre hommes et femmes et égalité d'opportunités sur le lieu de travail pour des groupes spécifiques, tels que minorités ethniques, travailleurs immigrés et personnes handicapées; suivi de Gateshead prévu pour 2007;
 - ✓ développement de compétences et de mobilité sociale (accès à la promotion) en relation avec l'intégration dans le marché du travail et l'organisation du travail;
- Collecte et évaluation d'initiatives innovantes et de pratiques recommandées en relation avec l'administration du secteur public.

Dialogue social et amélioration de la qualité des administrations publiques

- Organisation d'un séminaire et d'ateliers sur les relations industrielles afin de soutenir l'évolution positive du dialogue social dans les administrations nationales au sein des États membres de l'UE et des pays candidats.
- Développement d'indicateurs communs sur l'implémentation d'accords intersectoriels de l'UE (par exemple, sur le stress, le télétravail) et contributions au dialogue social intersectoriel, par exemple négociations en cours sur la violence au travail.

Bonne gouvernance

- Évaluation des besoins de meilleure coopération administrative et de capacité administrative pour un mise en œuvre efficace de la législation de l'UE. Mobilité, formation aux questions de l'UE et lutte contre la corruption.
- Contributions critiques à la méthodologie de la Commission pour la mesure des charges administratives, un meilleur calendrier de réglementations et les dispositions proposées sur la simplification administrative et la coopération dans le projet de directive sur les services dans le marché intérieur, par exemple, points de contact uniques, évaluation mutuelle des systèmes d'autorisation.
- Administration en ligne.

4. **Mise en œuvre**

Après accord sur ces grandes lignes de la feuille de route, un programme plus précis sera élaboré pour fixer le calendrier et prendre des dispositions détaillées pour sa mise en œuvre.